

1. Les bâtiments: sobriété et efficacité énergétique des bâtiments du conseil général

Fiche Action n° VI 1.1	Améliorer la performance énergétique des bâtiments du conseil général
Description de l'action	
Description	Mettre en œuvre un programme d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments
Objectifs	Contrat de partenariat de performance énergétique sur 15 ans sur 20 collèges, 3 sites et musées et la maison du département: travaux d'isolation et recours aux énergies renouvelables en particulier le bois-énergie Travaux d'amélioration thermique des bâtiments hors CPPE ou de construction par maîtrise d'ouvrage directe (extensions des demi-pensions des collèges de St-Pierre-l'Eglise, Canisy et Tessy-sur-Vire, du CMS de Cherbourg-Octeville, construction du CER de Tessy-sur-Vire et de St-Pierre-l'Eglise et de l'agence routière de Villedieu-les-Poêles)
Réduction des GES	CPPE : Gain de 32% en énergie primaire, 58% en émission GES soit gain annuel de 2300 t de CO ₂
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction du patrimoine départemental / service études et travaux
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Bâtiment - orientation B4 - valeur cible de consommation d'énergie du tertiaire : 7946 GWh soit 1,33 millions de t de CO ₂ en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	Prestataire : EDDAL (contrat de partenariat public privé)
Calendrier	Travaux: 2011 – 2013
Moyens humains	
Budget prévisionnel	CPPE : 22 M€ HT de travaux / PPI travaux : entre 7 et 10 000 000 € / an
Modalités de financement	CCPE : paiement de loyers s'étalant sur 15 ans (3 M€/an) (subventions obtenues par EDDAL: ADEME 200 000 € / FEDER 314 000 €)
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Bilan GES / Consommation d'énergie primaire des bâtiments
Chef de projet	Thierry Collin
Etat d'avancement	Travaux en cours

1. Les bâtiments: sobriété et efficacité énergétique des bâtiments du conseil général

Fiche Action n° VI 1.2A	Diminuer les consommations d'électricité
Description de l'action	
Description	Sensibiliser les agents aux économies d'électricité au travail
Objectifs	Sensibiliser les 500 agents de la MDD, des 20 collèges et 3 sites et musées dans le cadre du CPPE entre 2012 et 2015 Puis, étendre la sensibilisation à tous les agents à partir de 2016 Réduire de 4 - 5% les consommations d'électricité (principalement dues aux veilles informatiques) sur les sites visés
Réduction des GES	CPPE : cette action permet d'atteindre les 2300 t de CO2 comptabilisées dans la Fiche Action VI 1.1 Quand tous les agents seront sensibilisés : gain supplémentaire de 24 t de CO2 / an (conso élec tot : 15500 MWh/an, conso CPPE : 18541 MWh/an dont 41% élec soit 7 602 MWh/an d'éle, soit conso élec hors CPPE : 7900 MWh/an x 4% = 315 MWh économisé x 0,078 kgCO2/kWh = 24 tCO2/an)
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	CG50: Direction du patrimoine départemental / service études et travaux
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	Prestataire : Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement (Lessay)
Calendrier	CPPE : 2012 à 2015, étendu à partir de 2016
Moyens humains	
Budget prévisionnel	Compris dans le budget de travaux du CPPE (Fiche Action VI 1.1)
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Bilan GES / Consommation d'électricité des bâtiments
Chef de projet	Cécile Gicquel
Etat d'avancement	En cours

1. Les bâtiments: sobriété et efficacité énergétique des bâtiments du conseil général

Fiche Action n° VI 1.2B	Diminuer les consommations d'électricité
Description de l'action	
Description	Réduire les consommations des outils informatiques
Objectifs	Projets de virtualisation du poste de travail (clients légers, bureau virtuel) et de virtualisation des infrastructures (projet « cloud communautaire », mutualisation d'un data center, installations de serveurs virtuels)
Réduction des GES	En attente infos Consommation moyenne d'un data center : près de 4 mégawatts / heure Chaque serveur virtuel permet d'économiser 4 t CO2 Système de refroidissement free cooling" réduisant de 25 à 40% les consommations 1 salle serveur au lieu de 3 pour cg50, Manche Numérique et autres collectivités Saint-Loise (donc 1 seule climatisation)
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction des systèmes d'information Manche Numérique
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	Manche numérique (direction du projet)
Calendrier	Déploiement du data center fin 2012 (salle serveur et réseaux du cg) / Mutualisation aux collectivités en 2013
Moyens humains	
Budget prévisionnel	
Modalités de financement	Manche numérique : la salle serveur / le conseil général : équipements informatiques et moyens humains
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Bilan GES / Consommation d'électricité des bâtiments
Chef de projet	Hervé Bour Schmitt Bour / Patrick Le Saos
Etat d'avancement	Projet défini

1. Les bâtiments: sobriété et efficacité énergétique des bâtiments du conseil général

Fiche Action n° VI 1.3	Améliorer la performance environnementale des bâtiments
Description de l'action	
Description	Intégrer des cibles d'éco-construction pour diminuer l'impact environnemental des constructions et des rénovations (éco-matériaux, confort, gestion de l'eau...)
Objectifs	Privilégier l'utilisation de matériaux locaux, renouvelables avec une énergie grise faible dans les projets de rénovation et de construction (bois dans les projets d'extension de demi-pension des collèges, isolation naturelle, peinture et revêtements de sols sans COV ...)
Réduction des GES	Quantification directe difficile
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction du patrimoine départemental / service études et travaux
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Bâtiment - orientation B3
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	PPI travaux : entre 7 et 10 000 000 € / an
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Volume de bois installé
Chef de projet	Thierry Collin
Etat d'avancement	En cours

2. Les énergies renouvelables: substituer des énergies fossiles par des énergies renouvelables dans les bâtiments du conseil général

Fiche Action n° VI 2.1	Développer la production thermique renouvelable
Description de l'action	
Description	Remplacer des chaudières gaz, fioul ou chauffage électrique par des énergies renouvelables dans les bâtiments du conseil général
Objectifs	Installation de 13 chaudières bois et 1 chaudière à granulés dans les collèges du département alimentées avec du bois déchiqueté issu des haies bocagères, 2 PAC air/eau, 1 PAC solaire dans le cadre du CPPE Installation de 2 PAC eau/eau (collège et CMS de Coutances) hors CPPE
Réduction des GES	Emissions de GES évitées comptabilisées dans les 2300 t d'émissions évitées de la Fiche Action VI 1.1
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction du patrimoine départemental / service études et travaux
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Production d'énergie renouvelable - orientation ENR 1 – valeur cible de production bois-énergie industrie, tertiaire, collectif : 996 GWh en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	EDDAL (contrat de partenariat public privé)
Calendrier	CPPE: 2011 – 2013 / Hors CPPE : 2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	Compris dans le budget de travaux du CPPE (Fiche Action VI 1.1)
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Bilan GES / Consommation d'énergie des bâtiments
Chef de projet	Thierry Collin
Etat d'avancement	Travaux en cours

2. Les énergies renouvelables: substituer des énergies fossiles par des énergies renouvelables dans les bâtiments du conseil général

Fiche Action n° VI 2.2	Accroître la production électrique renouvelable
Description de l'action	
Description	Développer la production d'électricité photovoltaïque
Objectifs	Installation de 2659 m ² de panneaux photovoltaïques sur 6 bâtiments (5 collèges et la MDD)
Réduction des GES	Production de 214 500 kWh/an soit 16 t de CO ₂ évitées / an Cette production représente 1,4% de la consommation électrique du conseil général <i>(facteur d'émission moyen de l'électricité en France : 0,078 kgCO₂/kWh x 214511 kWh = 16 731 kgCO₂/an)</i>
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction du patrimoine départemental / service études et travaux
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Production d'énergie renouvelable - orientation ENR5 – valeur cible de production solaire photovoltaïque : 86 GWh en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	EDDAL (contrat de partenariat public privé)
Calendrier	CPPE: 2011 – 2013
Moyens humains	
Budget prévisionnel	Compris dans le budget de travaux du CPPE (Fiche Action VI 1.1)
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Production d'électricité
Chef de projet	Thierry Collin
Etat d'avancement	Travaux en cours

3. Les transports: diminuer l'impact des transports des agents du conseil général

Fiche Action n° VI 3.1A	Diminuer les consommations de carburant lors des déplacements professionnels
Description de l'action	
Description	Renouveler la flotte de véhicule du conseil général (location et propriété)
Objectifs	Renouvellement des véhicules en location tous les 3 ans (2013 : renouvellement des 50 véhicules de la DSD, 2014 : renouvellement des 95 véhicules de la MDD avec réduction du nombre global de véhicules et 1 à 10 véhicules électriques) Renouvellement annuel des véhicules en propriété (par an : 15+2 véhicules légers et utilitaires / 135+40+28 = 203, 3 fourgons / 100, 2 poids lourds / 43, 10 tracteurs / 59)
Réduction des GES	Sur les véhicules en location : après 2014, environ 40 t d'évitées / an (140 véhs inf. à 100 gCO2/km au lieu de 145 à 110 gCO2/km x 20000 km/an = 280 tCO2/km au lieu de 320 tCO2/km) Sur les véhicules en propriété : à fin 2017, environ 70 t de CO2 évitées/an (pour 20% de véhicules légers et utilitaires et 30% de fourgons remplacés) (après 5 ans : VL/VU : 17x5=85 véh remplacés x 100 gCO2/km x 20000 kms = 170 tCO2 au lieu de 85 veh x 130 gCO2/km x 20000 kms = 221 tCO2 soit gain de 51 tCO2, fourgons : 3x5 veh remplacés x 200 gCO2/km x 15000 kms = 45 tCO2 au lieu de 15 veh x 280 gCO2/km x 15000 kms = 63 tCO2 soit gain de 18 tCO2) (Données Bilan GES)
Pilotage	
Direction service pilote	CG50 : Service des moyens généraux / CG50: Direction de la gestion des réseaux et des territoires / parc routier départemental
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	2013 : renouvellement de la flotte de véhicule en location de la DSD 2014 : renouvellement de la flotte de véhicule en location de la MDD Tous les ans : renouvellement de véhicules en propriété
Moyens humains	
Budget prévisionnel	Location de véhicule : 270 000 € / an Achat de véhicule : 1 000 000 € / an
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Bilan GES / Consommation carburant
Chefs de projet	Laurent Brun / Pascal Carel
Etat d'avancement	Action récurrente

Volet atténuation – interne

3. Les transports: diminuer l'impact des transports des agents du conseil général

Fiche Action n° VI 3.1B	Diminuer les consommations de carburant lors des déplacements professionnels
Description de l'action	
Description	Former les agents à l'éco-conduite (dispositif comprenant un formateur et un véhicule dédiés)
Objectifs	Former entre 400 et 450 agents par an. Former environ 80% des agents d'ici 2017 Réduire de 5% à 10% les consommations de carburant pour les agents formés
Réduction des GES	A la fin 2017, gain annuel d'environ 80 t de CO ₂ (pour 5% de réduction des consommations sur les déplacements professionnels : MDD : 575 tCO ₂ + frais dép agents : 69 tCO ₂ + Parc routier hors fioul et GNR : 1476 tCO ₂ = 2120 t de CO ₂ x 80% d'agents formés x 5% d'économie = 85 t de CO ₂ /an)
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction des ressources humaines
Autre service associé	CG50 : Direction des mobilités et de l'exploitation portuaire / service des mobilités durables
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Transports - orientation T1 – valeur cible de consommation d'énergie transport : 10823 GWh soit 3,14 millions de t de CO ₂ en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	1 formateur ETP
Budget prévisionnel	Environ 1 500 € / an (entretien du véhicule et carburant)
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre d'agents formés / Bilan GES / Consommation carburant
Chef de projet	Patrice Auger
Etat d'avancement	En cours

3. Les transports: diminuer l'impact des transports des agents du conseil général

Fiche Action n° VI 3.2	Limiter les déplacements des agents
Description de l'action	
Description	Mettre en place un ensemble de mesures visant à favoriser l'utilisation des modes de transport alternatifs à l'usage de la voiture non partagée (déplacements domicile-travail et professionnels) dans le cadre d'un Plan de Déplacement de l'Administration
Objectifs	Définir et suivre un plan d'actions opérationnel suite au diagnostic et aux ateliers de concertation (pistes d'actions sur covoiturage, visioconférence...)
Réduction des GES	Objectif de 10% de report modal après la mise en place du PDA soit 80 t de CO2 évitées / an <i>(d'après diagnostic PDA et fiche PDE PDA de l'ADEME pour 880 agents sur le saint-lois et données statistiques de distance domicile-travail) (Diagnostic PDA sur le saint-lois : 880 agents, 6 500 000 kms / an x 0,224 kgCO2/km soit 1 456 tCO2)</i>
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	CG50: Direction des mobilités et de l'exploitation portuaire / service des mobilités durables
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Transports - orientation T1 – valeur cible secteur transport : 10823 GWh soit 3,14 millions de t de CO2 en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	Défini en fonction du plan d'actions
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Bilan GES / Consommation de carburant des agents
Chef de projet	Céline Hervé
Etat d'avancement	Plan d'actions à définir en 2013

4. La consommation responsable: mettre en place une politique de consommation responsable en interne

Fiche Action n° VI 4.1	Réduire l'impact environnemental des achats du conseil général en intégrant le développement durable
Description de l'action	
Description	Intégrer des critères et clauses environnementales et sociales dans la politique d'achat du conseil général
Objectifs	- Intégrer des critères de développement durable dans les consultations du conseil général (limitation de l'empreinte carbone, prises en compte de considérations sociales et locales, éco-matériaux, privilégier les rendus sous format électroniques...) - Intégrer des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics par famille d'achat
Réduction des GES	Action difficile à quantifier en termes de réduction des GES
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la commande publique
Autre service associé	CG50: Direction de la gouvernance durable / service responsabilité environnementale et sociétale
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	-
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de consultations incluant des critères environnementaux / Nombre de marchés incluant des clauses environnementales
Chef de projet	Shirley Fischer / Valérie Balaguer
Etat d'avancement	Action démarrée en 2012

4. La consommation responsable: mettre en place une politique de consommation responsable en interne

Fiche Action n° VI 4.2	Diminuer l'impact environnemental lié à l'impression
Description de l'action	
Description	Diminuer les consommations de papier
Objectifs	Accompagner la démarche de gestion raisonnée des flux d'impression (projet Easyprint) par une conduite du changement (guide des bonnes pratiques, travail sur les dérives...) Améliorer les outils informatiques de dématérialisation (dématérialisation des flux financiers, généralisation du parapheur électronique...) Autres projets (généralisation du Noir et Blanc pour les courriers administratifs, réduction du grammage, augmentation de la part de papier recyclé)
Réduction des GES	Réduction des émissions d'environ 2 t de CO2 par an (conso papier en 2011 : 40 t de papier blanc / 8 t de papier recyclé: 40 t blanc x 800 kgCO2/t = 32 tCO2 / 8 t recyclé x 500 kgCO2/t = 4 tCO2 total = 36 tCO2, réduction impressions sur les copieurs de 10% : -400 000 feuilles soit -2 t de papier blanc = - 1,6 tCO2, augmentation du papier recyclé à 30% (au lieu de 17%) : 32 t blanc / 14 t recyclé = - 2 t CO2, réduction du grammage à 60 g sur 30% du papier : 35 t blanc / 7 t recyclé = -2 t CO2)
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Service des moyens généraux / CG50: Direction des systèmes d'information
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	Achat de papier : environ 50 000 € / an
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Consommation de papier / Part de papier recyclé
Chef de projet	Xavier Gambillon / Frédéric Maillard
Etat d'avancement	Guide des bonnes pratiques d'impression : en cours / Dématérialisation des flux financiers : démarrage de la réflexion

4. La consommation responsable: mettre en place une politique de consommation responsable en interne

Fiche Action n° VI 4.3	Réduire l'impact énergétique des travaux et de l'entretien des routes départementales
Description de l'action	
Description	Mettre en place des actions pour limiter l'impact énergétique des travaux neufs et l'entretien des routes départementales
Objectifs	Inclure des critères environnementaux dans les marchés de construction et d'entretien des routes avec le SEVE (système d'évaluation des variantes environnementales) : consommation énergétique, émission CO ₂ , consommation granulats, valorisation d'agrégats enrobés Entretien des routes départementales: plan de gestion des haies avec valorisation notamment en bois déchiqueté ou bois bûche (+fauchage raisonné mis en place depuis 2008)
Réduction des GES	Projets de construction : objectif difficile à définir en l'état du projet Entretien des routes : valorisation 5000 m ³ de bois (+ 160 m ³ de piquets) soit 1250 t de bois déchiqueté / bûche, objectif de 1200 t de CO ₂ évité/an <i>(émission plaquettes/bois bûche: 48 kgCO₂/t x 1250 t = 60 tCO₂, émission de fioul substituée : 3637 kgCO₂/t x 1250 t X 0,29 TEP/t (plaquettes) = 1318 tCO₂ soit 1258 t de CO₂ évitées)</i>
Pilotage	
Direction service pilote	CG50 : Direction des infrastructures / service des études générales CG50: Direction de la gestion des réseaux et des territoires / service travaux d'entretien des routes
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	Budget de construction : 1 000 000 € / Budget entretien haies : 35 000 €
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Indicateur d'émissions de CO ₂ du SEVE / Volume de bois valorisé entretien routes
Chef de projet	Jean-Pierre Callias / Ralph Lucas
Etat d'avancement	Construction : démarrage du projet / Gestion des haies : action récurrente

4. La consommation responsable: mettre en place une politique de consommation responsable en interne

Fiche Action n° VI 4.4	Développer les circuits de proximité dans la restauration collective des collèges
Description de l'action	
Description	Développer les filières locales / biologiques pour l'approvisionnement des restaurants des collèges
Objectifs	Accompagner les collèges dans la mise en place d'une charte qualité incluant la norme GEMRCN sur l'équilibre alimentaire, le grammage et les circuits d'approvisionnement de proximité (en lien avec la Fiche Action VE 6.2)
Réduction des GES	Objectif de réduction de 3 à 5% les émissions moyennes de CO2 par repas soit 66 t de CO2 évitées / an <i>(3% équivaut à 30 g de CO2 d'évités / repas x 13500 repas/jr x 144 jr / an = 65 tCO2 évitées/an</i>
Pilotage	
Direction service pilote	CG50 : Direction de l'éducation, jeunesse et sports / service des collèges et de l'action éducative
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Agriculture – orientation A3
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB : B3 / SMC : 10
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	2012 : Etat des lieux / 2013 : Charte qualité / 2014 : 1ères démarches d'approvisionnements locaux
Moyens humains	1 technicien restauration scolaire
Budget prévisionnel	-
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	A définir à la fin de l'étude de faisabilité (quantité de produits locaux / bio sur la quantité totale)
Chef de projet	Michel Levaufre
Etat d'avancement	Projet en cours de démarrage

4. La consommation responsable: mettre en place une politique de consommation responsable en interne

Fiche Action n° VI 4.5	Poursuivre la démarche d'éco-agent
Description de l'action	
Description	Sensibiliser les agents à la consommation responsable
Objectifs	Organiser des actions pour sensibiliser les agents (semaine du développement durable, rubrique intranet développement durable, développement de partenariat avec des producteurs locaux...)
Réduction des GES	Impact difficile à mesurer en termes de réduction des émissions de GES
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	CG50 : Direction de la communication / service communication interne
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	Programme d'actions annuel
Moyens humains	
Budget prévisionnel	5 000 € / an
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de participants aux actions
Chef de projet	Valérie Balaguer / Cécile Gicquel
Etat d'avancement	Action récurrente

1. Les bâtiments: améliorer l'efficacité énergétique et environnementale des bâtiments publics et des logements

Fiche Action n° VE 1.1A	Réduire les consommations d'énergie des collectivités de la Manche
Description de l'action	
Description	Accompagner les collectivités dans leurs projets d'économies d'énergie par le soutien à l'Agence Manche Energies (conseil en énergie partagé)
Objectifs	Accompagner entre 5 et 6 nouvelles collectivités par an
Réduction des GES	Objectif d'environ 25 t de réduction des émissions de GES / an soit environ 350 t sur 5 ans (suivi réalisé par l'AME)
Pilotage	
Direction service pilote	Agence Manche énergies
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Bâtiment - orientations B1 et B4 – valeur cible de consommation d'énergie tertiaire : 7946 GWh soit 1,33 millions de t de CO2 en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: A1 / SMC: 5 / SMPB : 1
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	ADEME, CRBN...
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	2 techniciens thermiciens ETP
Budget prévisionnel	CG50 : 65 000 € / an (sur le budget général)
Modalités de financement	Conventionnement avec les collectivités : 2 € / hbt / an
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de CEP / Nombre de communes ayant engagé des travaux / Nombre de bâtiments concernés / Economies d'énergie réalisées / Emission de CO2 évitée
Chef de projet	Julie Coulhon
Etat d'avancement	Poursuite de l'action

1. Les bâtiments: améliorer l'efficacité énergétique et environnementale des bâtiments publics et des logements

Fiche Action n° VE 1.1B	Réduire les consommations d'énergie des collectivités de la Manche
Description de l'action	
Description	Aider les investissements pour la rénovation et la construction dans le cadre des contrats de territoire avec des critères d'éco-conditionnalité
Objectifs	Aider 30 collectivités par an (20 projets de rénovation / 10 constructions)
Réduction des GES	Objectif d'environ 1 t de CO2 évitée par logement rénové et 2 t de CO2 évitées par salle de convivialité rénovée par an soit total d'environ 30 t de CO2 évitées / an <i>(logt : Manche moyenne de 20 MWh consommé et 3 tCO2/an émis par loget / an, 30% d'économie d'énergie = 1 tCO2 évitée) (source Bilan GES Régional) (salle convivialité : hyp : surface moy de 350 m2, 300 kWh/m²/an, 30% d'économie d'énergie = gain de 31 MWh/an. Si chauffage élec : 31MWh x 0,078 kgCO2/kWh = 2,4 tCO2 évitées) (source Base carbone ADEME)</i>
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service des relations avec les territoires
Autre service associé	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Bâtiment - orientation B4 – valeur cible de consommation d'énergie tertiaire : 7946 GWh soit 1,33 millions de t de CO2 en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	Enveloppe globale FDT non individualisée
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de projets aidés / Montant des aides / Gain énergétique par projet
Chef de projet	Eric Dujardin
Etat d'avancement	Poursuite de l'action

1. Les bâtiments: améliorer l'efficacité énergétique et environnementale des bâtiments publics et des logements

Fiche Action n° VE 1.2	Accompagner les particuliers sur la performance énergétique de leur habitat
Description de l'action	
Description	Encourager les particuliers dans leurs projets d'amélioration thermique de leur habitat
Objectifs	Opération diagnostic thermographique pour sensibiliser les propriétaires sur l'état de leur logement et les inciter à engager des travaux de rénovation énergétique de leur logement
Réduction des GES	Objectif de 100 propriétaires engageant des travaux de rénovation permettant de diminuer de 5% leurs consommations soit 10 t de CO2 évitées / an <i>(logt : Manche moyenne de 2,5 tCO2/an pour logts construits après 1975, 5% d'économie d'énergie x 100 logts = 12,5 tCO2 évitées) (source Bilan GES Régional)</i>
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Bâtiment - orientation B4 – valeur cible de consommation d'énergie habitat : 11887 GWh soit 1,9 millions de t de CO2 en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: A2 / SMC: 1
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	Montage du projet en 2013
Moyens humains	
Budget prévisionnel	50 000 € sur deux ans (dont 30 000 € proposé au BP2013)
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de projets aidés / Nombre de travaux engagés après le diagnostic
Chef de projet	Valérie Balaguer / Céline Hervé
Etat d'avancement	Projet en cours de validation

1. Les bâtiments: améliorer l'efficacité énergétique et environnementale des bâtiments publics et des logements

Fiche Action n° VE 1.3	Lutter contre la précarité énergétique
Description de l'action	
Description	Diminuer les factures énergétiques de propriétaires en situation de précarité énergétique - axe 5 du PDALPD (plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées) et axe 3 du PDH (plan départemental de l'habitat): - « Habiter mieux » : accompagner les ménages modestes dans la réalisation de travaux pour réduire leur consommation d'énergie de 25% - Pack éco-énergie : conseils en maîtrise d'énergie par des médiateurs
Objectifs	- « Habiter mieux » : rénover environ 50 logements par an - Pack éco-énergie : accompagner 200 familles (2012-2017) De nouveaux objectifs seront fixés pour la seconde période 2014-2017
Réduction des GES	Sur la base de 50 logements / an et 25% d'économie d'énergie soit 500 MWh et 82 t de CO2/an (à la fin des 5 ans : 250 logements, 2500 MWh, 412 t de CO2/an) <i>(GES Manche logt < 1975 chauffé au fioul : 40 MWh/an et 6,6 tCO2/an, 25% d'économie d'énergie soit 10 MWh et 1,65 tCO2 évitées/an/opération) (source : Bilan GES Régional)</i>
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la solidarité départementale
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Bâtiment - orientation B4 – Précarité énergétique - orientation P1 – valeur cible de consommation d'énergie habitat : 11887 GWh soit 1,9 millions de t de CO2 en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: A3 / SMC: 6
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	PDALPD : 2012 – 2017 – PDH : 2013 - 2019
Moyens humains	1,8 ETP pour les médiateurs
Budget prévisionnel	CG50 : « Habiter mieux » : 750 €/logement et 100 000 € / an et Pack éco-énergie : 10 000 € / an
Modalités de financement	DDTM, ANAH, EDF, CUC
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de logements aidés / Gain énergétique
Chef de projet	Soizic Guillard
Etat d'avancement	En cours

2. Les énergies renouvelables: accompagner le développement des filières

Fiche Action n° VE 2.1A	Soutenir le développement de la filière bois énergie
Description de l'action	
Description	Suite au contrat d'objectifs bois-énergie, soutenir l'animation et le développement de la filière bois de bocage de l'amont à l'aval avec les organismes départementaux
Objectifs	Informer, sensibiliser, expérimenter, démontrer, mettre en œuvre la l'exploitation durable du bocage et sa valorisation en bois déchiqueté (gestion de la ressource, réalisation des plans de gestion du bocage, suivi des projets de replantation, production de plaquettes de bois, approvisionnement des chaudières collectives)
Réduction des GES	Objectif de 1000 t de CO2 évitées par an (production bois déchiqueté par Haiecobois : 2100 t / an soit 2114 tCO2 évitées/an x 50% part du conseil général = 1000 t CO2 / an) (émission plaquettes : 48 kgCO2/t x 2100 t = 101 tCO2, émission de fioul substituée : 3637 kgCO2/t x 2100 t X 0,29 TEP/t (plaquettes) = 2215 tCO2 soit 2114 t de CO2 évitées) (base carbone ADEME)
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Production d'énergie renouvelable - orientation ENR1 / Agriculture - orientation A4 – valeur cible de production bois-énergie industrie, tertiaire, collectif : 996 GWh en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: C1 / SMC: 12 / SMPB : 23
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	Chambre d'agriculture de la Manche, Comité Manche de la fédération des CUMA de Basse-Normandie
Calendrier	
Moyens humains	
Budget prévisionnel	CG50 : 75 500 € /an (sur total de 189 000 € / an)
Modalités de financement	+ autofinancement des structures et financement des collectivités
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de plan de gestion du bocage / Tonnage de bois déchiqueté
Chef de projet	Céline Hervé
Etat d'avancement	En cours

2. Les énergies renouvelables: accompagner le développement des filières

Fiche Action n° VE 2.1B	Soutenir le développement de la filière bois énergie
Description de l'action	
Description	A travers les contrats de territoire, aide aux investissements bois-énergie portés par les collectivités
Objectifs	Aider l'installation de 3 chaudières (environ 500 kW d'installé / an) et 1 plateforme de stockage par an
Réduction des GES	Emissions évitées chaudières à bois déchiqueté comptabilisées dans la Fiche Action VE 2.1A
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service des relations avec les territoires
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Production d'énergie renouvelable - orientation ENR1 et ENR4 – valeur cible de production bois-énergie industrie, tertiaire, collectif : 996 GWh en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	ADEME, CRBN
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	Enveloppe globale FDT non individualisée
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre d'équipements aidés / Puissance installée / Tonnes de pellets consommées
Chef de projet	Eric Dujardin
Etat d'avancement	Poursuite de l'action

2. Les énergies renouvelables: accompagner le développement des filières

Fiche Action n° VE 2.2	Soutenir le développement des énergies marines renouvelables
Description de l'action	
Description	Positionner stratégiquement le port de Cherbourg comme terre d'excellence du mix énergétique par l'implantation d'une filière industrielle sur les énergies marines renouvelables (éoliennes offshore et hydroliennes)
Objectifs	Soutenir PNA dans le projet d'extension du port de Cherbourg (extension du quai des Flamands) pour accueillir les activités de fabrication de mats, de pales et d'assemblage d'éoliennes off-shore puis de fabrication d'hydroliennes Créer un cluster sur les énergies marines renouvelables incluant recherche et développement, formation, maintenance...
Réduction des GES	Pas d'objectif pour le moment – Part du cg50 : 30% des émissions évitées Potentiel hydrolien du Raz Blanchard : 3000 MW (source : Etude CESER 2010 : Raz Blanchard = 50 % du potentiel hydrolien français estimé à 6000 MW)
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction du développement et de l'innovation économique
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Production d'énergie renouvelable - orientation ENR4 – valeur cible de production hydrolienne: 800 MWh en 2020 et 3000 MWh en 2030 (soit le potentiel hydrolien du Raz Blanchard)
PCET obligatoires ou volontaires	CUC
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	CUC, CRBN
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	CG50: 8 millions d'euros de capital investi dans PNA
Modalités de financement	Projet de 40 millions pour le quai des flamands d'euros dont 50% en capital : CRBN : 12 millions € / CG50 : 8 millions € et 50% en emprunt
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre d'équipements et puissances installées
Chef de projet	Eric Pierron
Etat d'avancement	Projet en cours de démarrage

2. Les énergies renouvelables: accompagner le développement des filières

Fiche Action n° VE 2.3	Soutenir le développement des énergies renouvelables
Description de l'action	
Description	Soutenir en fonds propres des projets d'investissements d'énergies renouvelables par une capitalisation durable des sociétés de portage avec un contrôle public. Création d'une SEM
Objectifs	En premier lieu, soutenir le développement de la filière méthanisation en évitant les risques d'un développement non structuré, notamment en termes de concurrence entre les filières et entre les projets (éviter la méthanisation de produits nobles) Objectif de soutien d'environ 10 projets en 10 ans
Réduction des GES	Méthanisation : objectif de 140 t / an d'émissions évitées par projet (pour des projets d'environ 5000 t MB / unité) <i>(méthanisation : 80 kg CO2 / t / compostage : 108 kg CO2 / t soit 28 kg CO2 évitées / tonne traitée) (base carbone ADEME)</i>
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction du développement et de l'innovation économique / service veille économique et ingénierie financière
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Industrie - orientation I1 - Production d'énergie renouvelable - orientation ENR2 – valeur cible de production méthanisation agricole de 243 GWh thermique / 17,5 GWh électrique en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: C2 / SMPB : 21
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	Création de la SEM : 2013 – 1 ^{er} projet soutenu en 2014
Moyens humains	1 ETP au conseil général puis recrutement du directeur de la SEM
Budget prévisionnel	CG50 : 1 000 000 € en capitalisation de la SEM (à reconfirmer après création de la SEM)
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de projets soutenus / Capital investi / Matières brutes traitées
Chef de projet	Guillaume Bacchi
Etat d'avancement	Projet en cours de démarrage

3. Les actions de sensibilisation sur le bâtiment et les énergies renouvelables

Fiche Action n° VE 3.1	Informé, sensibiliser le grand public en matière d'éco-construction et d'énergies durables
Description de l'action	
Description	Informé le grand public au Pavillon des énergies par différents outils de sensibilisation (visites guidées, expositions, ateliers pédagogiques, formations, évènementiels et animations spécifiques...)
Objectifs	Améliorer l'offre d'accueil du public familial au Pavillon des énergies par la conception et mise en place d'une scénographie extérieure interactive pour un public familial - Ouverture en 2013 Objectif de 3 000 visiteurs du public familial / an et de 7 000 visiteurs / an
Réduction des GES	Quantification indirecte difficile
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Bâtiment - orientation B4
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: A5 / SMC: 1 / SMPB : 3
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	PNR MCB, Greta des estuaires, IUT Cherbourg Manche...
Calendrier	Inauguration de la scénographie extérieure en septembre 2013
Moyens humains	
Budget prévisionnel	Budget des aménagements scénographiques CG50 : 200 000 €
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de visiteurs / public familial du Pavillon des énergies
Chef de projet	Céline Hervé
Etat d'avancement	Démarrage des travaux en 2013

3. Les actions de sensibilisation sur le bâtiment et les énergies renouvelables

Fiche Action n° VE 3.2	Informé, sensibiliser les collectivités territoriales en matière d'éco-construction et d'énergies durables
Description de l'action	
Description	Informé, sensibiliser les collectivités par l'organisation de réunions, colloques sur les thématiques de l'aménagement durable (énergie, urbanisme, bâtiment...)
Objectifs	Poursuivre l'organisation d'événements pour les élus et les techniciens des collectivités territoriales de la Manche au travers des rendez-vous de l'Ecosite, de colloques ou de formations
Réduction des GES	Quantification indirecte difficile
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	Agence Manche énergies
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Bâtiment - orientation B2
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: D7
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	Partenaires du PMED dont Agence Manche Energies, Envirobat BN...
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	CG50 : 2 000 € / an
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de réunions organisées au Pavillon des énergies
Chef de projet	Céline Hervé
Etat d'avancement	En cours

3. Les actions de sensibilisation sur le bâtiment et les énergies renouvelables

Fiche Action n° VE 3.3	Informers, sensibiliser les jeunes en matière d'éco-construction et d'énergies durables
Description de l'action	
Description	Ateliers pédagogiques du Pavillon des énergies en lien avec les classes d'écocitoyenneté et l'appel à projet développement durable
Objectifs	Développer l'offre pédagogique et le nombre de classes / d'élèves reçues par an au Pavillon des énergies Mettre en place de nouveaux ateliers pédagogiques en lien avec les programmes d'éducation
Réduction des GES	Quantification indirecte difficile
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	CG50: Direction de l'éducation, jeunesse et sports
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: A5 D5 SMC: 20
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	Académie, rectorat
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	1 animateur + 1 contrat d'apprentissage
Budget prévisionnel	CG50 : 5 000 € / an
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de classes / d'élèves reçues par an
Chef de projet	Vincent Guibout
Etat d'avancement	En cours

4. Les transports: diminuer l'impact des transports dans la Manche

Fiche Action n° VE 4.1A	Développer les transports alternatifs
Description de l'action	
Description	Inciter au développement du covoiturage par la mise en place d'aires de covoiturage et d'une plateforme internet
Objectifs	Suite au schéma départemental des aires de covoiturage, réaliser 45 aires de covoiturage d'ici fin 2015 (fin 2012 : 22 aires réalisées sur 45) Suivi des visites et nombre de membres inscrits sur la plateforme internet (15 000 visites / an en 2011, 2 500 membres inscrits début 2012)
Réduction des GES	Objectif de 120 t de CO2 évité / an (fréquentation des aires de covoiturage initialement 343 véhicules, pour trajet moyen 100 kms et 2 pers / véh : 3400 kms évités/jr, pour 4 jrs/sem, 42 sem/an = 168 jrs/an de covoiturage soit 571 000 kms évités/an, moyenne d'émission flotte véhicule diesel en France : 0,21 kgCO2/km : 0,21 kgCO2/km x 571 000 kms évités = 120 t de CO2 évités / an) (Base carbone ADEME) GES Manche lié aux transports : 1100 kteCO2 (source Bilan GES Régional)
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction des mobilités et de l'exploitation portuaire / service des mobilités durables
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Transports - orientation T1 – valeur cible de consommation d'énergie transport : 10823 GWh soit 3,14 millions de t de CO2 en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: B1 / SMC: 7 / SMPB : 10
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	Fin des travaux en 2015
Moyens humains	
Budget prévisionnel	CG50 : 2010 – 2015 : 929 000 € d'investissement
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre d'aires de covoiturage réalisées / Fréquentation des aires (sondage auprès des membres inscrits sur la plateforme)
Chef de projet	Stéphane Gautier
Etat d'avancement	Travaux en cours

4. Les transports: diminuer l'impact des transports dans la Manche

Fiche Action n° VE 4.1B	Développer les transports alternatifs
Description de l'action	
Description	Améliorer le réseau de transport en commun (Manéo express) et l'intermodalité
Objectifs	Densifier les services (augmentation des allers-retours et mise en place d'un service de rabattement des chefs lieux de canton vers les lignes régulières) Développer l'intermodalité (billet intermodal bus+train) Pas d'objectif de fréquentation pour le moment – démarrage du dispositif
Réduction des GES	Quantification difficile pour le moment (en attente des comptages de fréquentation) GES Manche lié aux transports : 1100 kteCO2 (source : Bilan GES Régional)
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction des mobilités et de l'exploitation portuaire / service des transports interurbains
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Transports - orientation T1 – valeur cible de consommation d'énergie transport : 10823 GWh soit 3,14 millions de t de CO2 en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	Mise en place du nouveau service en septembre 2012
Moyens humains	
Budget prévisionnel	Mis en place du réseau Manéo (lignes régulières et circuits scolaires) : 5 000 000 € /an
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Statistiques de fréquentation des bus (campagne de comptage : 4 semaines / an)
Chef de projet	Arnaud Leroux / Sabine Toulhier
Etat d'avancement	Démarrage du nouveau dispositif septembre 2012

4. Les transports: diminuer l'impact des transports dans la Manche

Fiche Action n° VE 4.1C	Développer les transports alternatifs
Description de l'action	
Description	Diminuer l'impact des déplacements en véhicules individuels plus particulièrement dans les zones rurales pour les trajets domicile-travail
Objectifs	Favoriser l'électromobilité. Mener une étude prospective sur les possibilités de déploiement du réseau électrique dans la Manche Initier une réflexion sur les autres moyens de véhicules propres (biocarburant, biogaz, pile à combustible, hybride...)
Réduction des GES	Pas d'objectif pour le moment GES Manche lié aux transports : 1100 kteCO2 (source : Bilan GES Régional)
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Transports - orientation T1 – valeur cible de consommation d'énergie transport : 10823 GWh soit 3,14 millions de t de CO2 en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	A définir / Bilan GES des transports
Chef de projet	Céline Hervé
Etat d'avancement	A initier

4. Les transports: diminuer l'impact des transports dans la Manche

Fiche Action n° VE 4.2	Promouvoir les modes de transport doux
Description de l'action	
Description	Promouvoir les véloroutes et l'intermodalité par la communication, l'information et l'accueil du public, la signalétique, la facilité d'accès aux ports et gares et la mise en place d'un réseau de location de vélos
Objectifs	Mettre en œuvre le volet promotion du Plan vélo 2009 – 2014 : communication (brochure, site internet), amélioration de la qualité d'accueil (signalétique, mobiliers sur voies vertes, aménagements gares et ports), développement de produits touristiques (itinéraires : véloscénie, tour de Manche, Mont-Saint-Michel – Plages du débarquement...)
Réduction des GES	Objectif de réduction des émissions de GES d'environ 7 t de CO ₂ / an (avec hypothèse de part d'intermodalité de 7% et fréquentation cyclistes dans la Manche de 35 500 en 2006 sur distance parcourue de 20 kms) (fichier Infrastructures cyclables ADEME et données Manche Tourisme) GES Manche lié aux transports : 1100 kteCO ₂ (Bilan GES Régional)
Pilotage	
Direction service pilote	CDT
Autre service associé	CG50: Direction des mobilités et de l'exploitation portuaire / service des mobilités durables CG50: Direction de la gestion des réseaux et des territoires / service travaux
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Transports - orientation T1 – valeur cible de consommation d'énergie transport : 10823 GWh soit 3,14 millions de t de CO ₂ en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: B2 / SMC: 8 / SMPB : 11
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	2009 - 2014
Moyens humains	1 ETP
Budget prévisionnel	Environ 120 000 € / an (Véloscénie 10 000 € + Brochure 30 000 € + Tour deManche 20 000 € + Signalétique 60 à 80 000 €)
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Fréquentation des voies vertes (en attente du projet national de mise en place d'indicateurs)
Chef de projet	Stephan Barrault
Etat d'avancement	En cours

5. Les entreprises : accompagner les professionnels du bâtiment

Fiche Action n° VE 5.1	Soutenir le développement et la structuration de la filière éco-construction dans la Manche
Description de l'action	
Description	Accompagner les porteurs de projet de la création de leur activité à la pérennisation de leur activité Apporter les outils nécessaires à la structuration d'une filière
Objectifs	Soutenir la création d'une coopérative d'activité et d'emploi (CAE) spécialisée dans le développement durable pour accompagner les porteurs de projets
Réduction des GES	Quantification indirecte difficile
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction du développement et de l'innovation économique / service veille économique et ingénierie financière
Autre service associé	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Bâtiment - orientation B3
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: A4
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	MEF du Cotentin, PNR MCB...
Calendrier	Création de la CAE en 2013 – 1ers entrepreneurs en septembre 2013
Moyens humains	
Budget prévisionnel	20 000 €
Modalités de financement	CDC, CRBN, FEDER, DREAL, DIRRECTE...
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre d'entrepreneurs accompagnés
Chef de projet	Guillaume Bacchi
Etat d'avancement	COFIL validant le projet en octobre 2012

5. Les entreprises : accompagner les professionnels du bâtiment

Fiche Action n° VE 5.2	Développer la connaissance des professionnels en matière de performance énergétique, de règles de construction et de rénovation
Description de l'action	
Description	Informier, sensibiliser les professionnels en matière d'éco-construction et d'énergies durables
Objectifs	Inscription du Pavillon des énergies dans le réseau Praxibat des plateformes de formation techniques pédagogiques pour la formation des professionnels du bâtiment (plateformes QualiPV, démonstration) Organisation de réunion d'information des professionnels en partenariat avec les chambres consulaires, les organismes professionnels ou de formation, la MEF du Cotentin (artisans, conseillers, demandeurs d'emploi, professionnels du tourisme...)
Réduction des GES	Quantification indirecte difficile
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Bâtiment - orientation B2
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: A5 / SMPB: 5
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	ARCENE, Chambre des métiers, FFB, CAPEB, CCI, Envirobat, MEF du Cotentin...
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	CG50 : environ 2000 € / an
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de formations organisées / stagiaires au Pavillon des énergies
Chef de projet	Céline Hervé
Etat d'avancement	Action récurrente

5. Les entreprises : accompagner les professionnels du bâtiment

Fiche Action n° VE 5.3	Mettre en place des outils de formation sur les matériaux locaux et le bâti traditionnel
Description de l'action	
Description	Mettre en place des outils de formation sur les matériaux locaux (terre, pierre, bois...)
Objectifs	Développer une plateforme de formation au Pavillon des énergies en partenariat avec le Cafoc de Basse-Normandie (centre académique de formation continue), le Greta des estuaires et le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin (1 ^{ère} session en sept. 2013)
Réduction des GES	Quantification indirecte difficile
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Bâtiment - orientation B3
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: A4 / SMPB : 20
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	PNR MCB, Greta, Pierre et Masse, partenaires anglais...
Calendrier	1 ^{ère} session de formation en septembre 2013
Moyens humains	
Budget prévisionnel	5 000 €
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de formation / Nombre de stagiaires
Chef de projet	Céline Hervé
Etat d'avancement	Démarrage du projet en septembre 2012

6. L'agriculture: promouvoir une agriculture durable

Fiche Action n° VE 6.1	Promouvoir une agriculture durable
Description de l'action	
Description	Promouvoir des pratiques agricoles raisonnées, les démarches d'économie d'énergie et l'agriculture biologique
Objectifs	Expérimenter et promouvoir les pratiques culturales raisonnées (système herbager, compostage des effluents d'élevage) Accompagner les agriculteurs dans des démarches d'économie d'énergie pour renforcer l'autonomie, l'efficacité économique et environnementale (site expérimental de la Blanche Maison) Promouvoir l'agriculture biologique (accompagnement, animations, point contact/info bio, sensibilisation des élus)
Réduction des GES	Quantification indirecte difficile GES Manche lié à l'agriculture : 3480 kteCO2 (source : Bilan GES Régional)
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction des aides économiques, agricoles et des ressources marines
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Agriculture – orientation A2 et A6 – valeur cible de consommation d'énergie agriculture : 1897 GWh soit 7,1 millions de t de CO2 en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	Chambre d'Agriculture de la Manche (Ferme expérimentale de la Blanche-Maison), Groupement des Agriculteurs Biologiques
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	330 000 € (pour le Défi 3 et 4 de la convention Chambre d'agriculture en 2013)
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	% de la SAU convertie en agriculture biologique / Tonnage de compost
Chef de projet	Dominique Leroy
Etat d'avancement	Action récurrente

6. L'agriculture: promouvoir une agriculture durable

Fiche Action n° VE 6.2	Promouvoir les produits locaux / biologiques
Description de l'action	
Description	Développer l'offre de produits locaux / biologiques sur le territoire et limiter l'intrant de produits externes
Objectifs	Soutenir la création de lieux et de sites internet de vente de produits locaux, du terroir dans le cadre du Pôle d'excellence rurale « un territoire vivant pour une nouvelle économie de proximité »
Réduction des GES	Quantification indirecte difficile
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service des relations avec les territoires CG50 : Direction du développement et de l'innovation économique
Autre service associé	CG50 : Direction des aides économiques, agricoles et des ressources marines / service des aides économiques et politique agricole
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Agriculture - orientations A3 – valeur cible de consommation d'énergie agriculture : 1897 GWh soit 7,1 millions de t de CO2 en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	PNR MCB: B3 / SMC: 10 / SMPB : 22
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	DDTM, PNR MCB, les pays (SMC, SMPB, SMPC, APPSL), chambre d'agriculture de la Manche, CCI, chambre des métiers
Calendrier	Engagement juridique et comptable avant juin 2013 / Réalisation des opérations avant juin 2015
Moyens humains	
Budget prévisionnel	CG50 : environ 200 000 € (sur 5 300 000 € d'investissements du PER)
Modalités de financement	Pôle d'excellence rurale
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre d'opérations réalisées dans le PER / Nombre de producteurs partenaires / Produits commercialisés
Chef de projet	Guillaume Bouley
Etat d'avancement	En cours

6. L'agriculture: promouvoir une agriculture durable

Fiche Action n° VE 6.3	Promouvoir les produits locaux dans la restauration collective
Description de l'action	
Description	Structurer les filières de l'approvisionnement local : évaluer la faisabilité d'un approvisionnement local quantitativement significatif et structurer la filière de proximité en accompagnant la création de dispositifs collectifs
Objectifs	Etude de faisabilité pour un approvisionnement local de la restauration collective de la Manche (identifier les produits locaux, évaluer la disponibilité de l'offre alimentaire et proposer des pistes d'actions vers la mise en place de structures collectives de type plateformes logistiques virtuelles ou physiques)
Réduction des GES	Quantification indirecte difficile en l'état de l'étude (GES Manche lié aux transports : 1100 kteCO2 (source : Bilan GES Régional))
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service des relations avec les territoires CG50 : Direction du développement et de l'innovation économique
Autre service associé	CG50 : Direction des aides économiques, agricoles et des ressources marines / service des aides économiques et politique agricole
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Agriculture – orientation A3 – valeur cible de consommation d'énergie agriculture : 1897 GWh soit 7,1 millions de t de CO2 en 2020
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	Prestataire de l'étude : Chambre d'agriculture de la Manche
Calendrier	Etude de faisabilité en 2012 Pistes d'action et recherche de financement à partir de 2013
Moyens humains	
Budget prévisionnel	34 000 €
Modalités de financement	CG50 / CRBN / CA50
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	A déterminer à la fin de l'étude de faisabilité (nombre de plateformes logistiques par pays / nombre de producteurs associés...)
Chef de projet	Guillaume Bouley / Dominique Leroy
Etat d'avancement	En cours

6. L'agriculture: maintenir les puits de carbone

Fiche Action n° VE 6.4	Garantir la séquestration du carbone par le maintien et l'entretien des puits de carbone
Description de l'action	
Description	Protéger et entretenir les puits de carbone du patrimoine manchois (stockage du carbone par la croissance de la biomasse): haies, prairies, bois, cultures et tourbières
Objectifs	Aider à la plantation de nouvelles haies (sur talus ou à plat), entretenir les zones humides et boisées et promouvoir le système herbager sur les espaces naturels sensibles
Réduction des GES	Stockage de carbone dans les bois, haies, tourbières et prairies entretenues : 43 500 t de C / an D'après le programme des nations unies sur l'environnement et le SRCAE, stockage de carbone : forêts, haies: 144 x 0,45 ±0,25 t(C)/ha.an = 64 t(C), tourbières : 31 x 1400 t(C)/ha.an = 43 400 t(C), prairies : 242 x 0,5 t(C)/ha.an = 121 t(C) soit 43 500 t de C /an
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de l'ingénierie territoriale / service patrimoine naturel
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Agriculture – orientation A4
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	Chambre d'agriculture de la Manche / Fédération syndicale des ASL
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	Budget prévisionnel à la plantation de haies 110 000 € / an et acquisition ENS : 200 000 €/ an
Modalités de financement	ENS : Taxe d'aménagement + financement de l'Agence de l'eau Plantation haie : budget général
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Linéaire de haies plantées / Nombre d'hectares ENS acquis (tourbières et zones boisées) / Nombre d'hectares de prairies
Chef de projet	Blaise Micard
Etat d'avancement	Action récurrente

7. Développement durable du territoire: favoriser les projets d'aménagement durables

Fiche Action n° VE 7.1	Favoriser une gestion économe des surfaces agricoles
Description de l'action	
Description	Inciter les collectivités à limiter la consommation de surfaces agricoles
Objectifs	Charte sur la gestion économe et partagée de l'espace rural (GEPER) avec pour objectifs stratégiques: gérer l'espace de manière économe et durable pour tous les usages, anticiper les projets d'aménagement et de documents d'urbanisme, favoriser une bonne cohabitation entre les différents usages et acteurs du territoire, organiser les autres utilisations de l'espace (énergies renouvelables, boisements, activités de loisirs ...) L'objectif est de réduire de moitié l'artificialisation des sols sur le territoire
Réduction des GES	Quantification indirecte difficile
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de l'ingénierie territoriale / service de la cohésion territoriale et de l'habitat CG50 : Direction des aides économiques, agricoles et des ressources marines / service des aides économiques et politique agricole
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Urbanisme - orientations U2 et U4
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	-
Modalités de financement	Politique agricole
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Suivi de l'artificialisation des sols par la commission départementale sur la consommation des espaces agricoles
Chef de projet	Saïd El Mankouch / Reynald Odille / Dominique Leroy
Etat d'avancement	Charte en cours de réalisation

1. Anticiper les impacts du changement climatique

Fiche Action n° VA 1.1	Identifier la vulnérabilité et les impacts du changement du climatique
Description de l'action	
Description	Réaliser un diagnostic de la vulnérabilité et des opportunités du changement climatique sur le territoire en vue d'identifier les stratégies prioritaires d'adaptation au changement climatique
Objectifs	A l'aide des études et outils existants (étude sur l'adaptation au changement climatique de la Région BN, étude des risques du SMC et de la CUC, ateliers de la prospective, logiciel de l'ADEME), réaliser une analyse des risques en fonction des priorités et compétences du conseil général et définir les axes prioritaires d'adaptation au changement climatique
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Volet adaptation du SRCAE (ACC1) et des PCET des SM Pays Cotentin, Pays de la Baie, du PNR MCB et de la CUC
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	ADEME
Calendrier	2013
Moyens humains	
Budget prévisionnel	-
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi	Etude réalisée
Chef de projet	Céline Hervé
Etat d'avancement	Projet en 2013

1. Anticiper les impacts du changement climatique

Fiche Action n° VA 1.2	Définir un plan stratégique d'adaptation au changement climatique
Description de l'action	
Description	A partir du diagnostic, définir des axes de travail et des actions adaptées au territoire pour anticiper les impacts du changement climatique
Objectifs	Définir le plan d'actions du volet d'adaptation du Plan climat énergie territorial
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Volet adaptation du SRCAE (ACC1) et des PCET des SM Pays Cotentin, Pays de la Baie, du PNR MCB et de la CUC
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	
Calendrier	2014
Moyens humains	
Budget prévisionnel	-
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi	Plan d'actions réalisé
Chef de projet	Céline Hervé
Etat d'avancement	Projet en 2014

2. Initier des actions d'adaptation au changement climatique

Fiche Action n° VA 2.1	Agir pour une gestion préventive anticipant les risques liés à l'élévation du niveau de la mer
Description de l'action	
Description	Privilégier les méthodes de gestion préventive pour les risques de submersion et d'érosion (sur un domaine public maritime dont la compétence est de l'état)
Objectifs	Suivre l'évolution du trait de cote (laboratoire université de Caen) Mener des actions de gouvernance locales sur des sites pilotes visant à analyser toutes les mesures ou travaux nécessaires dans une logique de prévention des risques de submersion et d'érosion (confortements, aménagements, relocalisation potentielle des activités et des biens)
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale CG50 : Direction des mobilités et de l'exploitation portuaire / service de l'exploitation portuaire
Autre service associé	CG50: Direction de l'ingénierie territoriale / service patrimoine naturel CG50 : Direction des aides économiques, agricoles et des ressources marines / service des ressources marines
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Volet adaptation du SRCAE (ACC2) et des PCET des SM Pays Cotentin, Pays de la Baie, du PNR MCB et de la CUC
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires	Collectivités concernées et associations syndicales de défense contre la mer
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	1 ETP
Budget prévisionnel	
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi	Evolution du trait de cote / Nombre de sites pilotes suivis
Chef de projet	Philippe Charpentier / Cécile Gicquel
Etat d'avancement	Projet en stand by

2. Initier des actions d'adaptation au changement climatique

Fiche Action n° VA 2.2	Poursuivre une gestion intégrée des bassins versants
Description de l'action	
Description	Poursuivre la politique de gestion intégrée des bassins versants
Objectifs	Faciliter la cohérence des actions en termes de gestion de la qualité et la quantité des eaux (aide aux postes d'animateur de bassin versant), actions préventives de lutte contre les inondations (aides aux aménagements de champs naturels d'expansion de crues, autres systèmes de ralentissement dynamique des flux)
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de l'ingénierie territoriale / service patrimoine naturel
Autre service associé	
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Volet adaptation du SRCAE et des PCET des SM Pays Cotentin, Pays de la Baie, du PNR MCB et de la CUC
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	Agence de l'eau, DREAL, DDTM, Cater BN, Région BN
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	CG50 : environ 160 000 € / an (pour animation SAGE) et 100 000 € / an (pour dispositifs de prévention des inondations)
Modalités de financement	+ financement agences de l'eau et la Région BN
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre d'aménagements aidés / Surface du département bénéficiant d'un animateur de bassins versants
Chef de projet	Blaise Micard
Etat d'avancement	Poursuite de l'action

2. Initier des actions d'adaptation au changement climatique

Fiche Action n° VA 2.3	Préserver la biodiversité patrimoniale et ordinaire
Description de l'action	
Description	Observatoire sur la biodiversité patrimoniale et ordinaire et actions de sensibilisation à la biodiversité ordinaire
Objectifs	Suivi des espèces sur les espaces naturels sensibles (comptages par les gestionnaires des sites) Observatoire Katuvu pour un suivi de la biodiversité ordinaire (page internet dédiée, site mobile), protection des chiroptères, mise en place de ruches...
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de l'ingénierie territoriale / service patrimoine naturel CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	CG50 : Direction de la communication / pôle web
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Volet adaptation du SRCAE et des PCET des SM Pays Cotentin, Pays de la Baie, du PNR MCB et de la CUC
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	Gestionnaires des sites ENS, GRECIA, CPIE du Cotentin, GONm, GMN, GECC, APECS, CENBN, SYMEL
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	Suivi ENS : 20 000 € / an (sur taxe d'aménagement) Katuvu : 3 000 € / an (animation, communication)
Modalités de financement	Subventions agences de l'eau
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de sites ENS dotés d'un suivi avec protocole scientifique établi / Espèces renseignées et nombre d'observations dans l'observatoire Katuvu
Chef de projet	Blaise Micard / Cécile Gicquel
Etat d'avancement	Poursuite de l'action

2. Initier des actions d'adaptation au changement climatique

Fiche Action n° VA 2.4	Sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux du changement climatique
Description de l'action	
Description	Développer la culture de risque des habitants en organisant des actions de sensibilisation et des événements grand public sur le thème du changement climatique
Objectifs	Organisation d'expositions au Pavillon des énergies Mise en place de bornes de crues pour sensibiliser le grand public
Pilotage	
Direction service pilote	CG50: Direction de la gouvernance durable / service de la responsabilité environnementale et sociétale
Autre service associé	CG50: Direction de l'ingénierie territoriale / service patrimoine naturel
Politique engagée sur le même thème par les collectivités proches	
SRCAE	Volet adaptation du SRCAE (ACC4) et des PCET des SM Pays Cotentin, Pays de la Baie, du PNR MCB et de la CUC
PCET obligatoires ou volontaires	
Mise en œuvre	
Partenaires techniques	DREAL, ADEME, Région BN
Calendrier	2013 - 2017
Moyens humains	
Budget prévisionnel	2000 € (budget d'animation du Pavillon des énergies)
Modalités de financement	
Suivi	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre d'actions réalisées
Chef de projet	Céline Hervé
Etat d'avancement	Démarrage en 2013